

Association Québécoise de Criminalistique



DISTINCTIONS ET RECONNAISSANCES

Tout membre peut soumettre la candidature d'un autre membre en vue de l'intronisation au Panthéon Francophone de la Criminalistique.

La candidature doit être entérinée par deux (2) membres actifs.

Les candidatures seront jugées par le Comité des distinctions formé par le Vice-Président et deux autres membres actifs choisis par celui-ci. Lors de la remise des distinctions au Banquet annuel, le Comité sera dissous.

INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE.

1. Remplir toutes les sections du formulaire **lisiblement**.
2. Envoyer obligatoirement le formulaire dûment rempli par courriel à :
vice-president@criminalistique.org
3. Faire parvenir par courrier les documents suivants :
 - a. le formulaire dûment rempli et **signé par le proposant et l'appuyeur**.
 - b. un curriculum vitae serait très apprécié s'il y a lieu, du candidat ou candidate proposé.
 - c. tous documents à l'appui de la candidature (lettre de recommandation, article journalistique, prix décerné, publications, etc., qui pourraient alimenter cette candidature)
 - d. Postez le tout à l'adresse suivante :

Directeur exécutif
Association Québécoise de criminalistique
512 rue Des Capucines
Ste-Julie QC J3E 1V8
info@criminalistique.org
www.criminalistique.org

IMPORTANT : Les documents (dossier complet de candidature) doivent être reçus au plus tard le 1^{er} juillet de l'année de proposition de la candidature.

NOMINATIONS

PANTHÉON FRANCOPHONE DE LA CRIMINALISTIQUE

L'intronisation au Panthéon francophone de la criminalistique est la plus haute reconnaissance en criminalistique. Les personnes étant intronisées au Panthéon ont marqué le domaine de la criminalistique par leur contribution et leur apport majeur, dans quelque spécialité que ce soit.

(a) Critères de candidature

Les candidatures doivent être conformes aux critères suivants :

- Les candidats doivent avoir influencé la criminalistique pendant une période d'au moins cinq (5) ans minimum, tout en étant francophones.
- Un candidat peut être mis en candidature en tant que praticien en criminalistique.
- Un candidat peut être mis en candidature en tant que bâtisseur de la communauté criminalistique francophone.
- Praticiens en criminalistique : Toute personne ayant contribué de manière exceptionnelle à la communauté criminalistique dans un rôle de praticien. Il s'agit d'individus francophones qui se démarquent par leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine de la criminalistique.
- Bâtisseurs de la communauté criminalistique francophone : Toute personne ayant contribué de manière exceptionnelle à la communauté criminalistique francophone dans un rôle autre que celui de praticien. Il s'agit d'individus dont les efforts en tant que leaders, administrateurs ou tout autre rôle se sont démarqués par leurs contributions exceptionnelles à la cause de la criminalistique.

(b) Critères de soumission

Les soumissions doivent être conformes aux critères suivants :

- Les mises en candidature peuvent être déposées par tout membre de l'AQC
- La signature de deux membres de l'AQC est requise pour soumettre une candidature qu'ils croient qualifiée à l'intronisation au Panthéon
- La candidature des praticiens ne peut être soumise avant une période de trois ans suivant sa retraite du domaine (ou changement de domaine) ou à la suite de réalisations remarquables qui peuvent susciter une telle reconnaissance.
- Les candidats en nomination comme bâtisseurs peuvent être actifs ou retirés au moment où leur candidature est soumise pour évaluation.
- Les mises en nomination doivent être faites par écrit et remises au Vice-Président et doivent comporter :
 - Le plus de renseignements possibles quant aux mérites du candidat en nomination.

Association Québécoise de Criminalistique

- Des documents d'appui qui supportent l'information ci-haut mentionnée, comme des articles de journaux, des distinctions reçues, des publications, etc.
- Une photo format JPG haute qualité du candidat.
- Les auteurs du texte de présentation ainsi que l'auteur de la photo acceptent la publication de ces documents sur internet et dans le journal de l'AQC, ainsi que la conservation dans les archives de l'AQC.

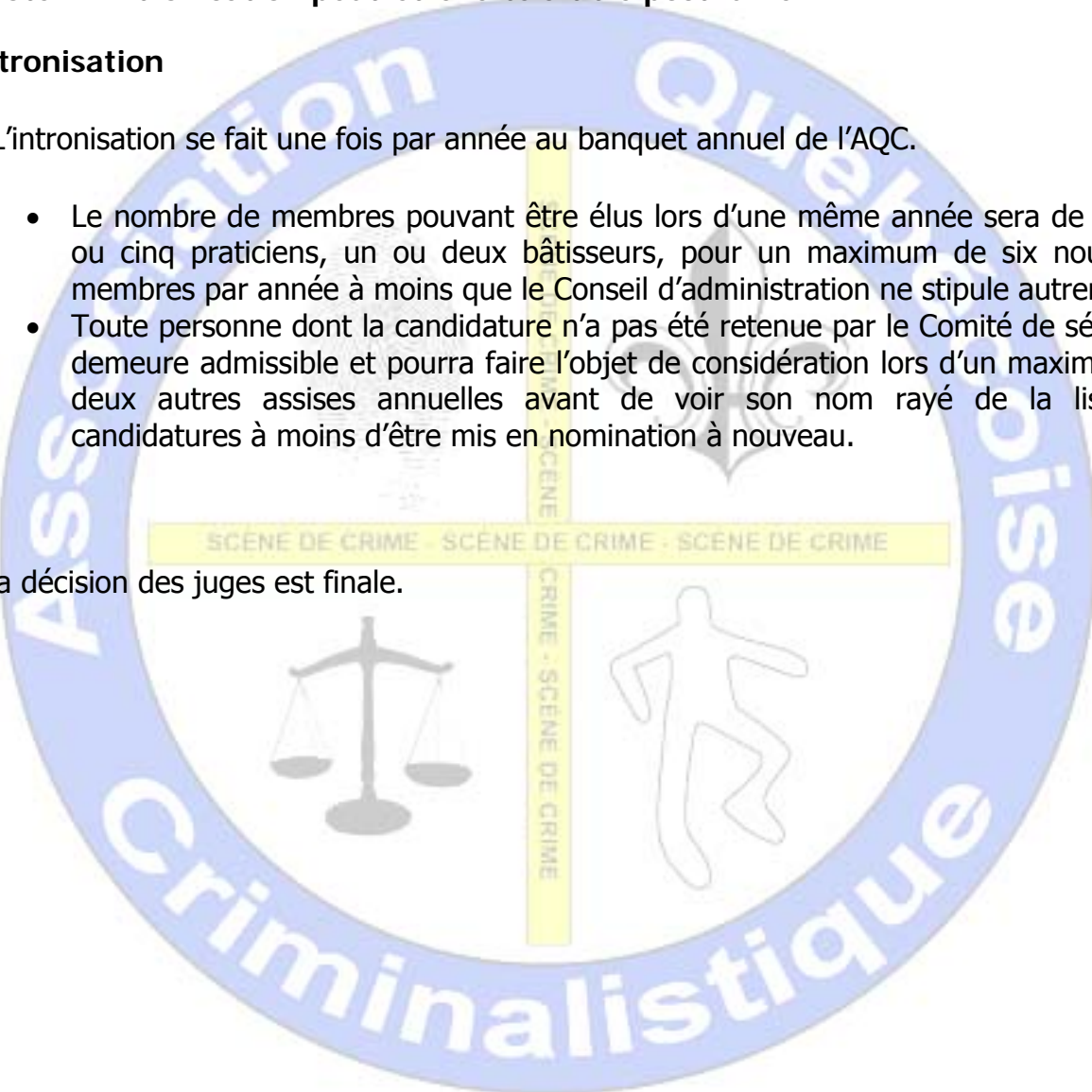
Note : L'intronisation peut-être faite à titre posthume.

(c) Intronisation

L'intronisation se fait une fois par année au banquet annuel de l'AQC.

- Le nombre de membres pouvant être élus lors d'une même année sera de quatre ou cinq praticiens, un ou deux bâtisseurs, pour un maximum de six nouveaux membres par année à moins que le Conseil d'administration ne stipule autrement.
- Toute personne dont la candidature n'a pas été retenue par le Comité de sélection demeure admissible et pourra faire l'objet de considération lors d'un maximum de deux autres assises annuelles avant de voir son nom rayé de la liste de candidatures à moins d'être mis en nomination à nouveau.

La décision des juges est finale.



Association Québécoise de Criminalistique

Section 1. ---Identité du candidat ou de la candidate

M

Mme

NOM : _____

PRÉNOM : _____

NUMÉRO DE MEMBRE : AQC _____

Activité professionnelle reliée à la distinction : _____

Coordonnées professionnelles (adresse complète)

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. et/ou cel. _____ poste _____

Courriel : _____

Coordonnées personnelles (adresse complète)

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. et/ou cell. _____

Courriel _____

Association Québécoise de Criminalistique

Nom et prénom du candidat ou de la candidate : _____

Section 2.---Identité du proposant

Nom : _____

Prénom : _____

#AQC : _____ Titre : _____

Adresse de correspondance :

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. au travail : _____ poste : _____ Tél. résidence : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

Date : _____

Section 3.---Identité de l'appuyeur

Nom : _____

Prénom : _____

#AQC : _____ Titre : _____

Adresse de correspondance :

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. au travail : _____ poste : _____ Tél. résidence : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

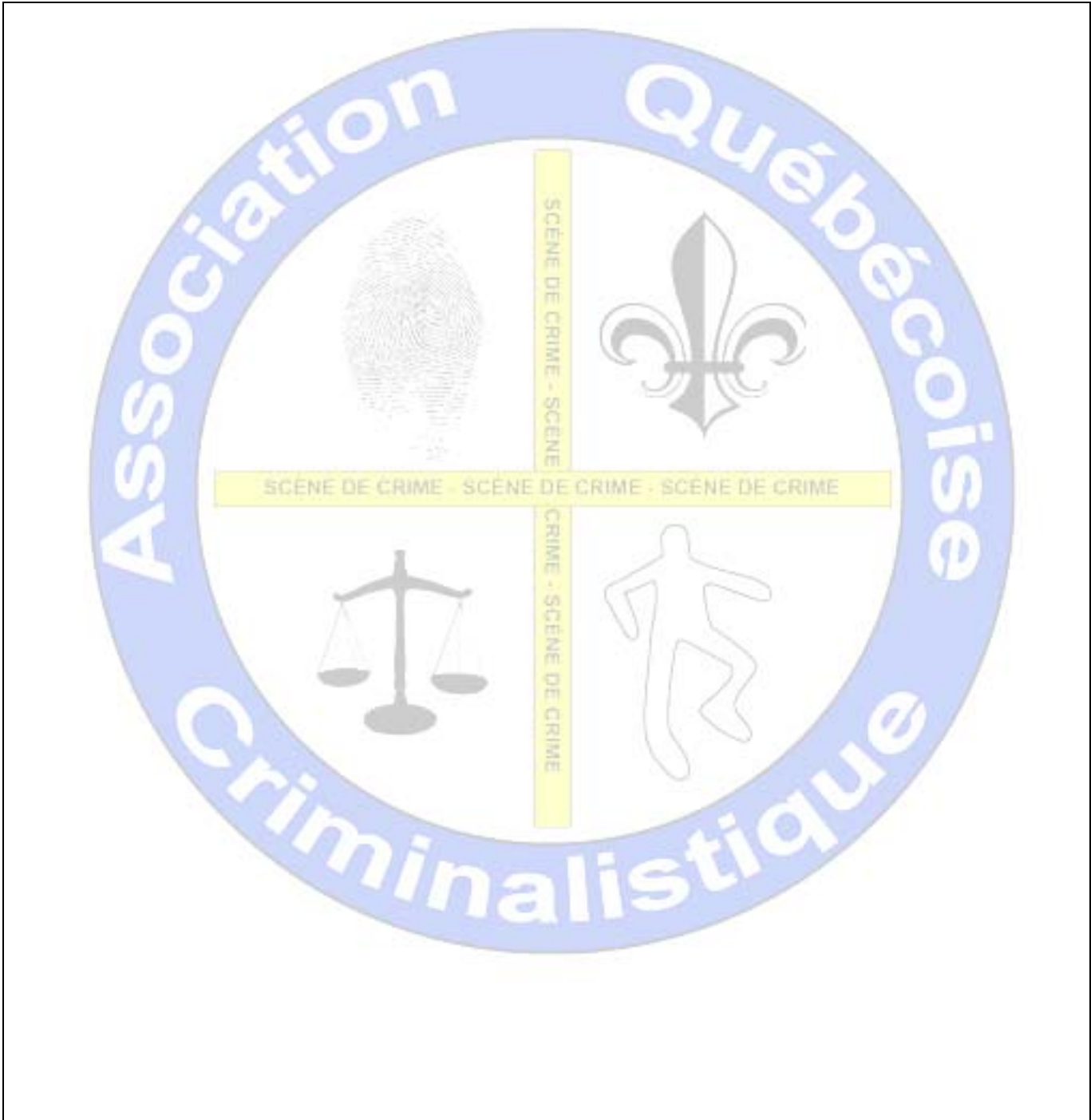
Date : _____

Association Québécoise de Criminalistique

Nom et prénom du candidat ou de la candidate : _____

Section 4.---Cheminement de carrière professionnelle et sociale du candidat ou de la candidate.

*Résumer la **carrière** (études, formation continue, expériences, réalisations, publications, etc.) ainsi que les **activités sociales** (bénévoles, humanitaires, associatives, civiques, etc.)*

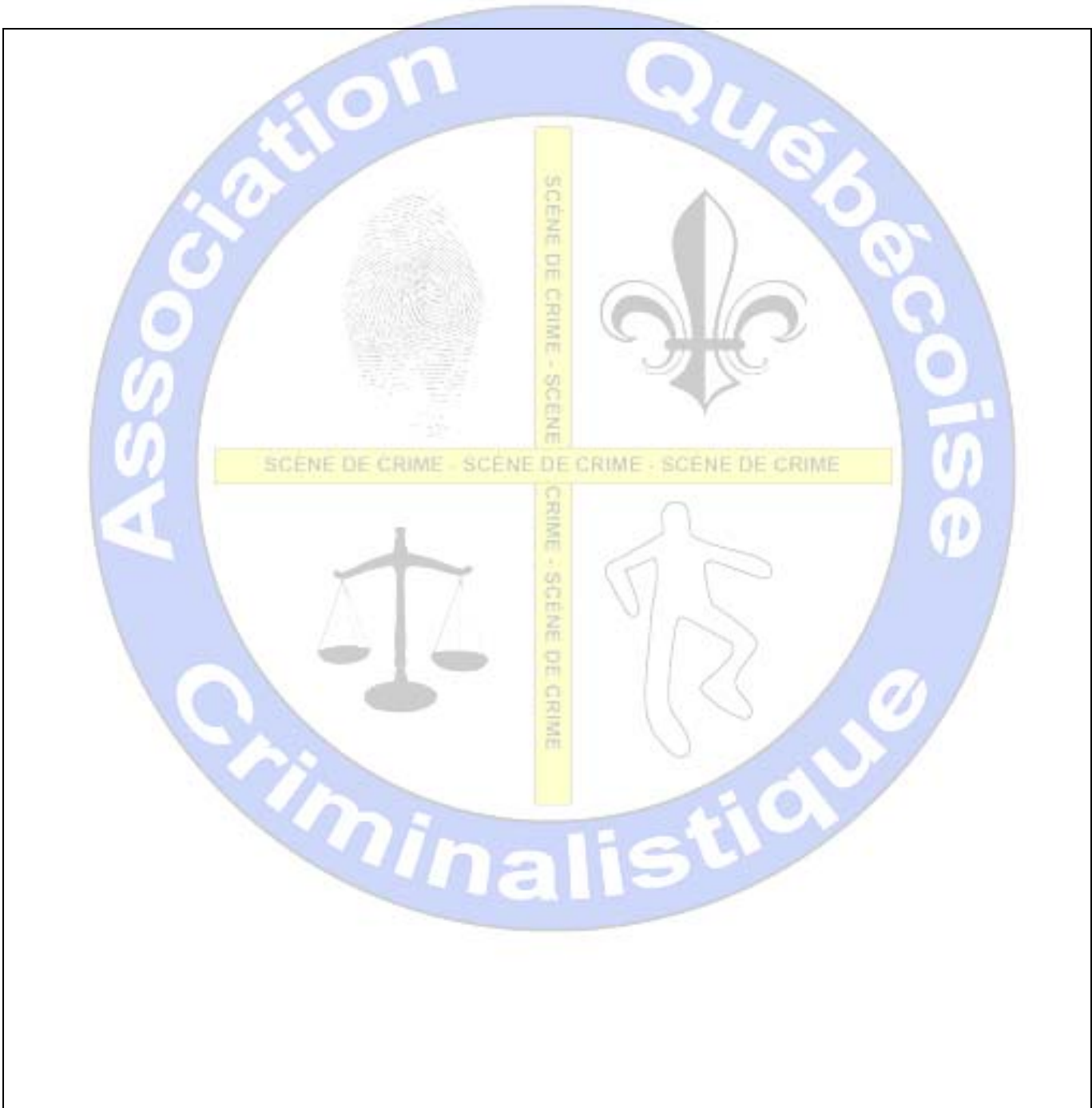


Association Québécoise de Criminalistique

Nom et prénom du candidat ou de la candidate : _____

Section 5.---Contributions exceptionnelles ou novatrices du candidat ou de la candidate.

Décrire les réalisations d'ordre générales ou particulières ayant un lien avec la criminalistique en développant l'ampleur, l'exceptionnalisme, l'innovation, les conséquences directes et indirectes de son implication.



Association Québécoise de Criminalistique

Nom et prénom du candidat ou de la candidate : _____

Section 6.---Distinctions, nominations, reconnaissances reçues par le candidat ou la candidate

Informez-nous des distinctions et reconnaissances reçues par le candidat ou la candidate

